



La Légion royale canadienne

Direction provinciale de l'Ontario
Programme de bourses
des filiales et Auxiliaires féminins

Le Programme de bourse d'études compte parmi les nombreux programmes appuyés par la Direction provinciale de l'Ontario de La Légion royale canadienne. Avec le coût des livres et autres fournitures scolaires dont les étudiants ont besoin pour réussir dans leurs études postsecondaires, qui ne pourrait se passer de 1 000 \$?

Le Programme de bourse vise à aider les étudiants qui entament ou poursuivent des études postsecondaires, y compris tout cours ou programme de nature technique et professionnelle, et ce, en dehors et au-delà de l'école secondaire. L'aide accordée ne se fonde pas sur les résultats scolaires, mais plutôt sur l'admission dans un établissement postsecondaire ou sur l'achèvement d'une ou de plusieurs années menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat reconnu.

Le Programme de bourse est financé par la Fondation de bienfaisance des filiales et Auxiliaires féminins sous l'égide de la Direction provinciale de l'Ontario. Les filiales et Auxiliaires féminins de l'Ontario recueillent des fonds pour le programme de bourses par l'entremise de la distribution du coquelicot et d'autres activités telles que bingos, billets à languette (NdT : billets type *Nevada*), et opérations en lien avec les banquets et les locaux de filiale.

Pour être admissible à une bourse, vous devez être :

- Un ancien militaire, un membre des Forces armées canadiennes (Régulière, Réserve et Marine marchande), un ancien combattant du Commonwealth ou son conjoint, son enfant ou son petit-fils ou sa petite-fille,
- Un membre ordinaire ou à vie de La Légion royale canadienne ou son conjoint, son enfant ou son petit-fils ou sa petite-fille,
- Un membre associé de La Légion royale canadienne ou son enfant seulement,
- Un membre de l'Auxiliaire féminin ou son enfant ou son petit-fils ou sa petite-fille, ou
- S'il y a lieu et pouvant être envisagé, un des beaux-enfants ou petits-enfants par alliance...

On pourra se procurer les formulaires de demande auprès des entités suivantes :

- 1) La plupart des bureaux d'orienteurs des écoles secondaires,
- 2) Bureaux d'aide financière des collèges et universités (en ligne),
- 3) Bureaux provinciaux des officiers d'entraide,
- 4) Filiales de La Légion royale canadienne et de l'Auxiliaire féminin, et
- 5) Le site Web de la Direction provinciale de l'Ontario de La Légion royale canadienne (www.on.legion.ca) pour y télécharger le document.

Le programme débute en septembre de chaque année et les d'étudiants qui poursuivent actuellement des études postsecondaires **doivent faire parvenir leur formulaire de demande à la Direction provinciale de l'Ontario au plus tard avant le dernier vendredi du mois de mars.** L'adresse postale apparaît sur le formulaire. Il est à noter qu'un étudiant ne peut déposer sa demande qu'une fois physiquement installé sur le campus... et qu'il n'est plus à l'école secondaire. Faut-il aussi noter que les demandes soumises par courriel ou télécopieur ne seront pas acceptées.

Depuis l'année scolaire 2002-2003, ce programme a octroyé en bourses la somme de 6 981 825 \$ pour aider les étudiants à recevoir en Ontario l'éducation dont ils ont besoin.

Pour plus d'informations, SVP consulter le site <https://www.on.legion.ca/remembrance/youth-programs/bursaries> (en anglais)